Dates à retenir

1er septembre : Rentrée scolaire

septembre : Conseil municipal

22 septembre : Vide-greniers

Pour tout renseignement supplémentaire :

Tél 02 28 50 46 39

info@labarakatous.fr

Les intercalés à Mouais été 2025

MOUAIS

Vendredi 18 juillet — Buvette

Site de la Paill'hôte - Rue du Stade

Repli en cas de pluie : Salle de la Paill'hôte - rue du Stade

De 16h30 à 18h

ACTIVITÉS DU RELAIS PETITE ENFANCE

Manipulations et transvasements pour les tout-petits.

Dès 12 mois

LA BIBLIOTHÈQUE MOBILE SE JETTE À L'EAU !

Droits réservés

Découvrez une sélection de romans, BD et albums jeunesse inspirés par l'océan ! Au programme : une lecture à destination de tous, ainsi que la création d'une fresque collaborative (dés 5 ans).

ATELIER TOUS AU COMPOST !

Profitez d'une animation ludique permettant d'expliquer le processus de compostage à tous. Présentation des différents ingrédients nécessaires à la transformation du déchet en compost.

À CHACUN SON JEU !

En famille ou entre amis, testez votre perspicacité avec les jeux de sociétés prêtés par la ludothèque intercommunale, votre agilité avec les jeux en bois et votre rapidité avec le parcours motricité (3-12 ans) !

SPECTACLE FAB' LE MAGIQUE

Ce magicien est capable de faire disparaître ou apparaître des accessoires, d'avaler des kilomètres de rubans et de faire léviter les objets. Mais il peut aussi sculpter, à partir de ballons de baudruche toutes les formes qu'il vous proposera.

BALADE EN CALÈCHE

La Ferme Équestre Crinières aux Vents vous invite à découvrir Mouais à bord d'une calèche ! 2€/tour.

DÉAMBULATION TRIO CLOWNS BANC-BROUETTE

Droits réservés

Les clowns passent... et laissent une trace. Ils surgissent comme par magie, sans prévenir... et repartent tout aussi mystérieusement. Avec eux, chaque rencontre devient un moment de partage, de rire, de complicité.

LECTURES ANIMÉES BLOUB, BLOUB, PIOUF !

De 18h à 18h30

Les bibliothécaires vous font découvrir les personnages et les animaux qui peuplent la banquise.

SPECTACLE HIPPODROME DE POCHE

Par la Cie Lez'Arts Vers

De 19h à 20h

©Jean Luc / Mécanivré

Mr Palancher, propriétaire, vous invite dans son hippodrome miniature, un décor plus vrai que nature dans une ambiance survoltée. Un spectacle intéractif, drôle et assurément loufoque...

JUILLET– AOUT 2025 - n°248

De Vous à Mouais

Bulletin municipal gratuit de la Mairie de Mouais - Directeur de Publication : M. Yvan MENAGER, Maire.
Mairie - 5, rue de la Mairie - 44590 MOUAIS Tél : 02 40 07 73 41 Courriel : mairie.mouais@wanadoo.fr -
Site internet : www.mouais.fr - Dépôt légal : septembre 2016.

facebook Commune Mouais

Prochaine parution :
3 juillet 2025
Dépôt des articles au plus tard
23 juin 2025
(par courriel)

PERMANENCES DES ELUS

M. Yvan MENAGER Maire : sur R.D.V. au 02 40 07 73 41

⇒ **Monsieur Sébastien HAULBERT**, 1er Adjoint chargé des Finances, de la Communication, du tourisme et du cadre de vie. 02.40.07.73.41

⇒ **Madame Ketty KNOCKAERT-GUILLAUME**, 2ème Adjointe chargée des affaires scolaires et sociales et de la vie associative 02.40.07.73.41

⇒ **Monsieur Eric DEWAELE**, 3ème Adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie des travaux et du bâtiment 02.40.07.73.41

Monsieur Jean-Claude Raux Député : permanence : 8 place de l'Eglise - 44170 Abbaretz. Prendre rdv au 02 49 86 00 05 ou courriel : permanence@jeanclauderaux.fr

Conseiller Départemental : M. PROVOST Jean-Claude ou Mme LE BIHAN Laurence : 1er mercredi du mois : 9h/12h - France Services à DERVAL.

SERVICES : PETIT MEMO

Les numéros d'urgences: Europe.....112
Sourds et malentendants..... 114
SAMU.....15 Pompiers.....18 Gendarmerie.....17

Permanences médicales et paramédicales
Le soir à partir de 20h et le week-end à partir du samedi midi, pour contacter un médecin, composez le **15**

Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h 02.40.07.73.41

A.D.M.R. de Derval : 02.40.07.81.67

A.M.D. de Sion-les-Mines : 02.40.28.94.37

Bibliothèque « Lire, Lire là » : Place de l'église à Mouais 02.40.07.67.34 - mardi 10h-12h et samedi 15h-17h

Centre de soins infirmiers - OPASS : 2 rue de la Poste - Sion-les-Mines - 02.40.07.01.24 - Permanences le mardi et le jeudi de 8h à 8h30, 14 rue de la Garlais à Derval

Centre Médico Social : 02.40.79.40.76

Communauté de Communes du secteur de Châteaubriant-Derval : 5 rue Gabriel Delatour 44110 CHÂTEAUBRIANT Standard : 02.28.04.06.33

Déchetterie (au « Vieux Bourg » de Lusanger) : lundi, vendredi, samedi : 14h à 18h - mercredi : 9h à 12h

Espace aquatique intercommunal : 02.40.07.50.00 www.espace-aquatique-derval.com

Enfance-Jeunesse « BARAKATOUS » : 12, rue de Redon - Derval - 02.28.50.46.39. Centre de loisirs pour les 4/11 ans - Animation jeunesse 11/17 ans

Espace France Services Derval : 14 rue de la Garlais à Derval - 02.40.81.82.26 Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Relais Assistantes Maternelles : 8 rue du Lavoir à Derval 02.40.07.27.95. Lundi, jeudi, vendredi : 9h - 12h30 - Mardi : 14h-17h

Transport « ALEOP » : 09.69.39.14.14

Bulletin disponible

- en Mairie
- au café « Pic'assiette »
- à la bibliothèque
- www.mouais.fr
- en version couleur par courriel
- Espace France Services de Derval

VIE COMMUNALE

Fête de l'école

Le 14 juin dernier a eu lieu la fête de l'école « Olympe de Gouges ».

Lors de cette festivité, des spectacles animés par les enfants ont été tout particulièrement appréciés par la foule. Un défilé dans les rues et un concert ont conclu cette belle journée ensoleillée.

Travaux école

Les travaux de l'école se poursuivent. Grâce à la participation de parents, un hangar à vélo a vu le jour.

Celui-ci sera barder en bois comme l'est l'école.

Un chantier qui créer une cohésion sociale et une belle participation citoyenne.

Merci à eux.

Opération « Nettoyons la nature »

Ce dimanche, l'opération « Nettoyons la nature » a été réitérée . Une trentaine de participants mêlant enfants et adultes aidés de poneys ont parcouru les rues de Mouais.

Malgré le soleil et la chaleur, ce n'est pas moins d'une vingtaine de kilos de déchets qui ont été récupéré.

Force est de constater que malgré l'incivilité, ce taux baisse d'année en année. Continuons ainsi.

L'environnement est le devoir de tous !

Fête de la Saint-Jean

La fête de la Saint-Jean a eu lieu le samedi 21 Juin au terrain de foot, comme l'année précédente.

Porté par une équipe de bénévoles nouvellement relookée et pleine de dynamisme, ce sont près de 290 repas qui ont été distribués (sur place et à emporter) .

Bravo à eux !

Infos élections

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2025

2025-30	Tracé définitif de la liaison cyclable Pierric/Mouais et Pierric/Derval	ADOPTEE
2025-31	Investissement : réparation camion benne Iveco	ADOPTEE
2025-32	Tarifs de la restauration scolaire	ADOPTEE
2025-33	Tarifs de l'accueil périscolaire	ADOPTEE
2025-34	Taux d'imposition des taxes locales 2025	ADOPTEE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

2025-31 - Réparation camion benne Iveco

VALIDE la réparation par l'entreprise A.M.I 3R de Sion-les-Mines pour un montant de 3467.40 €.

2025-32– Tarifs de la restauration scolaire

VALIDE la nouvelle tarification appliquée par la commune de Lusanger, et les nouvelles tranches appliquées selon le quotient familial.

Tranche en fonction du quotient familial	Prix du repas
Tranche 1 (QF < à 650)	1 €
Tranche 3 (QF entre 651 et 950)	1 €
Tranche 4 (QF entre 951 et 1250)	1 €
Tranche 5 (QF entre 1251 et 1550)	**4 €**
Tranche 6 (QF > à 1551)	**4,40 €**

2025-33 - Tarifs de l'accueil périscolaire

VALIDE la nouvelle tarification du périscolaire concernant le tarif demi-horaire ainsi que le tarif du goûter.

Tarif demi-horaire = **0,0027xQF** (quotient familial)

QF < 2500

Le goûter est fourni par la commune au tarif **de 1 euro** par jour et par enfant.

2025-34 - Taux d'imposition des taxes locales 2025

VALIDE la modification des taux d'imposition locales précédemment votés le 25 février 2025, à la demande de la préfecture le 12 juillet 2025 suite à la crise agricole de fin d'année: le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité vote les nouveaux taux comme suit:

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29.46 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50.50 %
Taxe habitation sur les résidences secondaires : 15.02 %